

## AVIS n°2020-30

### Séance plénière du 26 juin 2020

**Dénomination :** Plan de gestion de la Réserve naturelle régionale des sites géologiques de la presqu'île de Crozon

**Demandeurs :** Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon-Aulne maritime

#### MOTIVATIONS OU CONDITIONS

*Rapport de Max Jonin et Sylvie Magnanon :*

*Remarque liminaire concernant l'évaluation du plan de gestion précédent :* sur la méthode, on peut regretter que ce type d'évaluation apparaisse plus quantitative que qualitative, et qu'elle ne soit pas réalisée par une personne ou structure extérieure à la réserve. Cette remarque n'est cependant pas propre à ce dossier mais d'ordre général.

*Sur la forme,* le document suit à la lettre, de manière un peu « scolaire », la méthodologie proposée par RNF. En découle un document très volumineux (280 pages), difficile à lire, qui apparaît peu opérationnel. Si donc ce plan de gestion est conforme à la méthodologie, on peut regretter que le résultat soit difficilement compréhensible. La forme rend difficile la bonne compréhension des enjeux et surtout l'identification réelle des orientations de gestion : le lecteur devrait pouvoir facilement comprendre ce qui change par rapport au plan de gestion précédent (ou ce qui est reconduit) en se basant sur les résultats de l'évaluation du plan précédent, quels sont les choix faits, etc.

La RNR étant constituée de 27 sites différents, il aurait été judicieux d'établir, plutôt qu'un gros dossier général, une série de fiches (« mini plans de gestion ») par site, plus synthétiques, plus lisibles, plus opérationnelles : celles-ci auraient permis de décrire plus efficacement les actions concrètes qui sont proposées site par site. Cela avait été proposé à l'occasion de notre rapport précédent, nous ne pouvons que regretter la non prise en compte.

On ne lit pas clairement ce qui constitue les enjeux scientifiques de cette RNR. Le plan doit faire clairement apparaître que le patrimoine géologique, qui occupe de faibles superficies, constitue l'enjeu majeur et prioritaire de la réserve (enjeu scientifique, enjeu de conservation, enjeu en termes de pédagogie) ; les propositions de gestion, d'amélioration des connaissances, de conservation et de pédagogie sont à construire en partant de cet enjeu ; cette orientation n'est pas très clairement proposée dans le plan.

*Problèmes sémantiques :* le patrimoine géologique n'est pas un enjeu, c'est plutôt sa conservation qui est un enjeu pour la RNR et il est regrettable que soit encore confondu "géologie" et "patrimoine géologique".

Par ailleurs, le plan doit, comme il le fait, mentionner que la RNR présente d'autres enjeux de conservation, concernant la biodiversité (HIC, espèces de faune-flore d'intérêt patrimonial...) mais il devrait néanmoins afficher plus clairement que la préservation de ce patrimoine vivant constitue une orientation complémentaire à la conservation du patrimoine géologique. Le plan doit mieux hiérarchiser les enjeux et les objectifs.

*Remarque générale sur le diagnostic :*

Le diagnostic devrait être plus concret et plus précis sur chaque site (quels panneaux ont été mis où? Quelle mesure de protection a été mise en place ou non) Une fiche par site serait nécessaire car le diagnostic général n'est pas suffisant pour comprendre la pertinence des mesures de gestion proposées sur chaque

## MOTIVATIONS OU CONDITIONS

site.

La RN a fourni des efforts incontestables en termes d'aménagements et de médiation destinés à accueillir et informer le public, cela est positif. Elle annonce par ailleurs dans le plan de gestion avoir mis en place son propre projet pédagogique tout en veillant à intégrer son action dans les réseaux d'éducation à l'environnement, tant au niveau local que régional. Ce point est également a priori positif. Toutefois, le CSRPN aurait aimé que le projet pédagogique soit annexé au document.

*Pour conclure:* compte-tenu des actions engagées qui vont dans le bon sens et du travail réalisé par l'équipe gestionnaire, le csrpn donne un avis favorable au plan de gestion de la RNR. Cet avis favorable est néanmoins assorti des réserves suivantes :

- établir des fiches synthétiques par géotope (= par site), comprenant un descriptif rapide du site et les propositions synthétiques d'action. Le descriptif devrait porter sur l'état du site (diagnostic), ses enjeux (connaissance, conservation, pédagogie), les actions déjà réalisées (police, information, études...). Les actions proposées devraient être très concrètes et lisibles et mentionner, pour chaque site, si elle concernent des aspects connaissance, pédagogie, protection.

*Discussion en séance plénière :*

### **Discussions sur l'aspect pédagogique et la signalétique :**

-Sophie Coat : Le projet pédagogique a été présenté en comité consultatif de gestion de la réserve, et est accessible sur le site internet de la réserve. Malgré la multitude des actions menées, le projet n'en présente que les grandes lignes, pas des actions précises.

-Alice Noulin : L'objectif ici serait de préciser par sites quels éléments pédagogiques méritent d'être mis en avant, et non pas de détailler avec précision les animations prévues (calendrier...).

-Sarah Boillot : Dans les fiches synthétiques par site, ces éléments d'enjeux sont déjà précisés assorties des actions spécifiques à chaque site, qui ne reprennent pas les éléments communs à l'ensemble des sites.

-Sami Hassani : Quelles avancées sur les réflexions de la signalétique pointe du Drézec ?

-Sophie Coat : - sur la signalétique de la pointe du Drézec : le travail est en cours avec l'AVPR et la mairie de Rozquenvel pour restaurer un escalier qui amène à proximité de la pointe du Drézec. En haut de l'escalier, il y a une zone qui permettrait de mettre la signalétique.

-Max Jonin : considère qu'il y a toujours une possibilité de mettre la signalétique quelque part dans les conditions actuelles. Question : faut-il faciliter l'accès à un site difficilement accessible, au risque d'augmenter la fréquentation et la pression ? Cela ne semble pas pertinent.

-Rosine Binard revient sur la réserve par rapport au projet pédagogique : il n'est effectivement peut-être pas assez explicite. Il faudra effectivement être plus précis. Mais le travail déjà réalisé, les outils mis en place, la communication déjà menée, tout cela au travers d'un projet Feader de valorisation, montrent que le projet est déjà efficace, il n'y a pas de doute sur ce sujet.

### **Discussions sur la méthodologie d'écriture des plans de gestion et sur les fiches par sites :**

-Christian Hily : ne s'associe pas aux réserves de l'avis proposé. Il considère que les fiches présentées sont suffisantes et répondent à la demande exprimée précédemment.

-Guillaume Gélinaud : intervient sur le côté exercice de rédaction du « plan de gestion », puisque c'est le deuxième de cette réserve. Il fait le même constat sur la plupart des réserves : le deuxième plan de gestion demande autant de travail que le premier car c'est exactement le même exercice, alors qu'on devrait pouvoir faire plus simple, en s'appuyant plus sur le premier plan de gestion avec des références bibliographiques. Il faut en réduire le formalisme, pour passer moins de temps sur la rédaction de ces documents.

-Rosine Binard : La Région respecte les avis du CSRPN, recommandations et réserves quand elles sont exprimées, en s'efforçant de les intégrer, ou en y répondant formellement.

Par rapport à l'avis proposé, c'est une satisfaction que l'avis proposé soit un avis favorable, qui permet de finaliser le long travail d'évaluation de renouvellement de classement et de rédaction du nouveau plan de gestion. Ce sont des phases qui sont effectivement très longues, mais nécessaires pour la vie de la réserve, puisqu'elles permettent de remettre « les choses à plat ». Tout le monde reconnaît que c'est chronophage, et que la méthodologie d'écriture sera à simplifier. Dans le premier plan de gestion, les aspects de « suivi et connaissance » ont été effectivement les moins investis, mais la recommandation a été entendue et cela sera mis en œuvre dans la prochaine phase.

## MOTIVATIONS OU CONDITIONS

Par rapport à la réserve sur les fiches synthétiques : le choix a été fait d'intégrer dans chaque fiche un cartouche avec les actions de gestion synthétique, en réponse aux remarques précédentes. Reprendre toutes les actions par fiche présente un risque de redondance et ce n'est pas le choix qui a pas été fait pour cette présentation de second plan de gestion. Les précisions seront faites par la suite par le gestionnaire pendant la vie du plan de gestion, en qui la Région a toute confiance.

### *Délibération :*

Le travail accompli et les documents présentés conduisent le CSRPN à émettre un avis favorable pour le nouveau plan de gestion, avec deux recommandations :

- Concernant la précision des fiches par site : il faut reconnaître que ce sujet a été un peu pris en compte.

- Bernard Clément propose de s'abstenir d'utiliser le mot "réserve", et de proposer des "recommandations" = quelle opérationnalité pour demain ?

- Sur le nouveau guide AFB : des progrès accomplis pour intégrer la définition de l'état de conservation des habitats, des espèces et des enjeux géologiques, et qui sont moins orientés vers les moyens mis en œuvre, ce qui est positif.

### **AVIS :**

<b>FAVORABLE</b>	<input type="checkbox"/>
<b>FAVORABLE AVEC RECOMMANDATIONS</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>DEFAVORABLE</b>	<input type="checkbox"/>

Fait le 26 juin 2020

Signature : Bernard Clément